



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES
FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE
L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET
DE LA MER

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES
SOLIDARITÉS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
À LA RECHERCHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 20 mars 2007

146

Pôles de compétitivité - Troisième appel à projets

Le Gouvernement annonce le financement par l'Etat de 100 nouveaux projets de recherche et développement pour 153 millions d'Euros

Nicolas Sarkozy, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, Thierry Breton, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Dominique Perben, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, Xavier Bertrand, ministre de la Santé et des Solidarités, Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, François Goulard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche, François Loos, ministre délégué à l'Industrie et Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire annoncent le financement de 100 projets de recherche et développement émanant de 47 pôles de compétitivité, pour un financement par l'Etat de plus de 153 M€

Ces dossiers ont été présentés lors du troisième appel à projets interministériel, clos le 15 décembre 2006. Les collectivités territoriales ont indiqué leur intention de financer certains de ces projets aux côtés de l'Etat, à hauteur de près de 80 M€

On peut estimer que les PME impliquées dans ces projets bénéficieront directement de près de 50 M€

Ces projets, d'abord approuvés par le pôle de compétitivité auquel ils se rattachent, ont été sélectionnés pour leur caractère innovant et pour l'activité économique qu'ils vont générer.

Au-delà des 100 projets financés par le fonds interministériel, 7 projets présentent des spécificités mieux adaptées au financement d'OSEO-innovation (6) et des collectivités locales (7), qui ont marqué leur intérêt de principe à les financer partiellement. Ils seront présentés à ces organismes pour une aide potentielle de 8,3 M€

Le nombre, la diversité et la qualité des projets retenus illustrent le formidable élan d'innovation suscité par la dynamique des pôles de compétitivité et le succès de leur mise en œuvre opérationnelle. Chercheurs et entrepreneurs se sont mobilisés, dans le cadre d'une coopération public/privé, sur des projets nouveaux, qui n'auraient pas été lancés sans les pôles de compétitivité. Porteurs d'efficacité économique et d'emplois, ces projets comportent également une innovation de rupture qui doit permettre aux entreprises impliquées de prendre des positions de leader. D'une manière générale la qualité des projets s'améliore encore, témoignant d'un approfondissement des travaux préparatoires conduits au sein des pôles.

Par cet appel à projets, on peut estimer que plus de 800 M€ de projets de R&D des pôles vont être engagés avec un soutien public de plus de 240 M€. C'est ainsi le travail de plus de 3000 chercheurs pendant trois ans qui est mis en place.

Conformément aux engagements de l'Etat vis à vis des secteurs concernés, 32 M€ d'aides bénéficieront à des projets collaboratifs des entreprises de l'aéronautique et 15 M€ à des projets d'entreprises de l'automobile. Trois mois après les annonces faites par le Gouvernement sur ces engagements, une première étape importante est réalisée dans l'appui apporté à ces secteurs confrontés à des mutations technologiques considérables. Une aide supplémentaire sera apportée à l'occasion des prochains appels à projets. Elle ciblera des projets collaboratifs éligibles, de sorte que les objectifs d'un soutien ciblé, à hauteur de 50 M€ pour l'aéronautique et de 30 M€ pour l'automobile, paraissent à notre portée en 2007.

En cumulé, les trois appels à projets du fonds interministériel et la première sélection de 2005 ont permis de soutenir 272 projets issus de 60 pôles de compétitivité différents parmi les 66 labellisés. Ces projets représentent un montant de dépenses de R&D de 2,3 milliards d'euros et 7000 chercheurs, et un financement public de 740 M€ dont 390 M€ par l'Etat.

Ce succès démontre l'effet d'entraînement du financement public sur la recherche privée, au cœur de la politique industrielle menée par le Gouvernement. Ces projets participent dès maintenant à l'accélération de notre croissance, et au dynamisme de la création d'emplois en France.

La liste de ces projets est jointe en annexe.

Un quatrième appel à projets a été lancé le 1er mars 2007 par les ministères qui contribuent au fonds unique : Industrie, Défense, Agriculture, Aménagement du Territoire, Santé, Transports et Equipement. Les projets devront être présentés avant le 27 avril 2007. La sélection de ceux retenus aura lieu en juillet 2007.

Un appel à projets spécifique sur les composites aéronautiques a été en outre lancé le même jour, mais cet appel à projets n'est pas réservé aux membres des pôles de compétitivité. Ses résultats seront connus le 15 avril 2007.

Par ailleurs, 58 décrets portant zonage des pôles de compétitivité ont été publiés à ce jour. Les 8 derniers décrets le seront sous peu. Des exonérations fiscales, plafonnées à 200.000 euros en glissement sur 3 ans, sont en effet réservées aux entreprises implantées dans ces zones (listes de communes annexées aux décrets) et menant des projets de recherche et développement financés par le fonds interministériel, l'ANR ou OSEO.



Les entreprises bénéficiaires peuvent consulter les listes des projets agréés, financés par le fonds interministériel, l'ANR ou OSEO, mises en ligne sur les sites :
www.competitivite.gouv.fr et www.industrie.gouv.fr.

Cette politique de zonage est essentielle. Il s'agit d'encourager l'implantation et le développement d'activités de R&D géographiquement concentrées au coeur des pôles, pour former des « clusters ».

Rappels :

Lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires qu'il a présidé le 6 mars 2006, le Premier ministre a décidé une procédure unique d'instruction et de décision ministérielle pour le financement des projets de recherche et développement portés par les entreprises et laboratoires des pôles. Elle repose sur deux appels à projets par an, et associe les collectivités territoriales le plus en amont possible. L'ensemble des financements ministériels pour les projets de R&D est regroupé au sein d'un fonds unique interministériel hébergé par le Fonds de Compétitivité des Entreprises. Les moyens que ce fonds consacre aux pôles de compétitivité ont été renforcés, ce qui a permis de porter à 720 M€ sur trois ans l'enveloppe d'aides aux projets de R&D des pôles.

Depuis le 12 juillet 2005, le Gouvernement a labellisé et soutenu 66 pôles de compétitivité (dont 16 pôles mondiaux ou à vocation mondiale), outils majeurs de la politique industrielle de l'Etat. Le Gouvernement y consacrera en moyenne 500 millions d'euros par an de 2006 à 2008. La plus grande part des moyens ainsi mobilisés étant allouée aux projets de recherche et développement, coeur de la dynamique des pôles.

Contacts presse :

Cabinet de Nicolas Sarkozy : Tel : 01 49 27 38 53
Cabinet de Michèle Alliot-Marie : Tel : 01 42 19 41 80
Cabinet de Thierry Breton : Tel : 01 53 18 41 35
Cabinet de Dominique Perben : Tel : 01 40 81 31 59
Cabinet de Xavier Bertrand : Tel : 01 40 56 40 14
Cabinet de Dominique Bussereau : Tel : 01 49 55 59 74
Cabinet de François Goulard Tél : 01 55 55 84 32
Cabinet de François Loos : Tel : 01 53 18 44 85
Cabinet de Christian Estrosi : Tel : 01 40 07 63 24



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pôle	Nom du projet
AEROSPACE VALLEY	AEROCONF
AEROSPACE VALLEY	ARTIQ
AEROSPACE VALLEY	CALIN
AEROSPACE VALLEY	CEPIA
AEROSPACE VALLEY	EPEA
AEROSPACE VALLEY	FILONAS-SDIS31
AEROSPACE VALLEY	FUSCOMP
AEROSPACE VALLEY	GAIA
AEROSPACE VALLEY	MACAO
AEROSPACE VALLEY	MASTERS
AEROSPACE VALLEY	OPERA
AEROSPACE VALLEY	SACER
AEROSPACE VALLEY	SOLGREEN
ATLANTIC BIOTHERAPIES	TcCHIP
AUTOMOBILE HAUT DE GAMME	EMOA
AXELERA	DURAMAT
AXELERA	VALORSITES
CANCER BIO SANTE	INPAC
CAP DIGITAL	ENEIDE
CAP DIGITAL	PLAY ALL
CAP DIGITAL	SYLEN
CERAMIQUE et INDUSTRIE et AGRO-RESSOURCES	BIOH2GEN
CEREALES VALLEE	BLENNAT
CEREALES VALLEE	CEREMAT
COMPETITIVITE FILIERE EQUINE	SEQUI SOL
COSMETIC VALLEY	EPACA
COSMETIC VALLEY	RBDCP
COSMETIC VALLEY	VSS
DERBI	SOLA CLIM
ELOPSYS	DZETA
EMC2	AMETIS
EMC2	MP32
GENIE CIVIL OUEST	MAREO
IMAGES ET RESEAUX	AMIMO
IMAGES ET RESEAUX	FUTURIM@GE
IMAGES ET RESEAUX	P2PIM@GES
IMAGES ET RESEAUX	PRODIM@GES
IMAGES ET RESEAUX	SYSTEMIN@L
IMAGINOVE	GENAC2
INDUSTRIE ET AGRO-RESSOURCES	AGRO-SOLVANTS
INDUSTRIE ET AGRO-RESSOURCES	BIOMAT
INDUSTRIES DU COMMERCE	CAPPUCINO
INNOVATIONS THERAPEUTIQUES	ORAIL
I-TRANS	REVA
I-TRANS	TTSA
LYON BIPOLE	ALPHA-VAC



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pôle	Nom du projet
LYON BIOPOLE	CARBINFEC
LYON BIOPOLE	HYPERBAR
LYON URBAN TRUCKS & BUS	MACOVAM
LYON URBAN TRUCKS & BUS	PRUDENT VI
MAUD	DECOUVERRE
MEDICEN	EDITCNS
MEDICEN	MINIARA
MEDICEN	PGD
MER BRETAGNE	ASEMAR
MER BRETAGNE	MODENA
MER PACA	SEA EXPLORER
MICROTECHNIQUES	DIONYSOS
MINALOGIC	ARAVIS
MINALOGIC	ASTER
MINALOGIC	ATHOLE
MINALOGIC	HIBRIX
MINALOGIC	MAX6
MINALOGIC	SURGIMAG
MINALOGIC	VIS-IMALOGIC
MIPI	CAPSAIRTM
MOBILITE ET TRANSPORTS AVANCES	MACA
MOV'EO	FLEXFUEL
MOV'EO	MATISS
MOV'EO	MENKAR
MOV'EO	TOUPIE
NUTRITION SANTE LONGEVITE	OXYCHIC
ORPHEME	VAXILEISH
PASS	CLARYSSIME
PLASTIPOLIS	EMABIO
PÔLE NUCLEAIRE BOURGOGNE	FILAGE A CHAUD
PROD'INNOV	CYCLOSPORINE TOPIQUE
PROD'INNOV	NOVACTA
PROD'INNOV	PROBISIS
QU@LIMED	VINNOTEC
ROUTE DES LASERS	FEMTOPLUS
S2E2	COTHEN
SCS	CALISSON
SCS	NEUROCOM



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pôle	Nom du projet
SYSTEM@TIC	CONRHAD
SYSTEM@TIC	EDONA
SYSTEM@TIC	EHPOC
SYSTEM@TIC	GENCOD
SYSTEM@TIC	MINOS
SYSTEM@TIC	MOBISIC
SYSTEM@TIC	POPS
SYSTEM@TIC	UN2
SYSTEM@TIC et TES	FC ²
TECHTERA	ACTIPROTEX
TENERRDIS	SOLUTION PV
TENERRDIS	XEROS
TES	ALBATROS
VALORIAL	INNOVALAIT
VALORIAL	PROBIOMAS
VEGEPOLYS	CVP
47	100